

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

Nombre de conseillers

- En exercice : 08
- Présents : 08
- Votants : 08
- Absents : 00
- Exclus : 00

Date de convocation**05.03.2024****Date d'affichage****18.03.2024****Objet**Projet Groupement
scolaire**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOZERROY****Séance du 11 mars 2024 à 20h00**

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Dominique CHAUVIN**

Étaient présents : Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Emilie COULON, Audrey MENIN, Georges BALANCHE.

Absent Excusé : /**Absent** : /**Secrétaire de séance** : François MIVELLE

Monsieur le Maire rappelle les éléments de contexte.

La Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura assume la compétence « Bâtiments scolaires » depuis le 1er janvier 2013.

A ce jour, le SIVOS de Nozeroy occupe un bâtiment devenu limité en superficie aux vues du dynamisme des communes et à la fermeture d'une structure privée sur la commune de Nozeroy. Il a été étudié un temps, de réhabiliter l'école existante et de l'étendre afin d'avoir un potentiel d'accueil d'enfants accru.

Les difficultés de foncier restreint, de topographie, d'accès, d'interaction des bâtiments entre eux, ainsi que la réalisation de travaux en site occupé ont convaincu les élus de repartir sur la construction d'un groupe scolaire neuf.

Le projet sera situé sur les parcelles de la commune de Nozeroy appartenant à la COMMUNAUTE DE COMMUNE CNJ cadastrées ZH n°202 (7 829 m²) –et ZH n°198 (5 990 m²) d'une superficie totale de 13 819 m² (situé à côté du centre de secours).

Le groupe scolaire dans son intégralité sera prévu pour accueillir 5 classes comptant une section maternelle et des classes élémentaires (150 élèves de 3 à 11 ans) ainsi que l'ensemble des locaux, équipements permettant un accueil fonctionnel et de qualité.

La Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura sera maître d'ouvrage du projet.

Les représentants du SIVOS de Nozeroy, notamment les Maires de Communes seront associés et présents tout au long du projet dans les phases conceptions et de constructions.

Les Maires concernés par le SIVOS se sont réunis les 09 janvier et 20 février 2024, en présence de M. AUTHIER (Vice-Président en charge des affaires scolaires à la CC CNJ) et M. BATAILLARD (chargé de projet à la CC CNJ).

A l'issue, deux documents ont été élaborés :

- Le programme pour la consultation d'un groupement de maîtrise d'œuvre (Architecte, économiste, bureau d'étude structure, bureau fluide, bureau d'étude VRD) afin de concevoir le projet.
- Une estimation du projet réalisée par ratio au m² afin de pouvoir choisir le mode de procédure de consultation de maîtrise d'œuvre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **APPROUVE** le programme de la consultation du groupement Architecte
- **APPROUVE** le budget prévisionnel à ce stade du projet afin de pouvoir choisir le mode de procédure de consultation du groupement maîtrise d'œuvre
- **VALIDE** le fait que la Communauté de Communes puisse lancer la procédure de consultation de maîtrise d'œuvre et à l'issue que le Conseil Communautaire puisse choisir et retenir un groupement architecte pour concevoir le projet de groupe scolaire du SIVOS de Nozeroy.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Fait à NOZEROY, le 11 Mars 2024

Le Maire

Dominique CHAUVIN



La Secrétaire de séance,

François MIVELLE

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "F. Mivelle", is written below the name of the secretary.